

«Se mettre en danger» 11
Un urbaniste en campagne

«Se mettre en danger» 12
par Ariella Masboungi

ENTRETIEN

L'écologie à l'aune des ruralités 17
Le projet de territoire comme levier de transition écologique
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

PAROLES

Local et universaliste 24
par Agnès Vince

Une direction d'école et une pratique professionnelle en résonance 25
par Didier Rebois

Une thérapie des territoires 26
par Émeline Curien

Simon Teyssou : une grâce aimable 26
par Paola Viganò

La sobriété comme vision du devenir du territoire 27
par Gilles Combelle

Vers un urbanisme «alter urbain» 29
Simon Teyssou, Grand Prix de l'urbanisme 2023

AUTOBIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Un récit alter urbain 31
par Simon Teyssou

PARCOURS

Simon Teyssou 42

ENTRETIEN

Références et inspirations 47
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

LES COLLABORATEURS DE

L'ATELIER DU ROUGET 54

PORTRAIT D'ATELIER

Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés 55
Une culture d'agence comme bien commun
par Antoine Petitjean

PAROLES

La méthode Teyssou 60
par Karine Dana

S'inspirer des territoires pour bâtir les politiques publiques 61
par Patrick Henry

ENTRETIEN

Cinq points pour une pédagogie renouvelée 63
École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

PAROLE

Un urbanisme invisible ? 73
par Stéphane Bonzani

Carnet de projets 75

Quatorze projets 79
Introduction
par Arthur Bel et Simon Teyssou

Fonder 83

Habiter dans un centre-bourg
Un immeuble au Rouget

Un urbanisme des petites choses
Le plan-guide du parc du Rouget
Réenchanger l'unique rue du village
Espaces publics à Chaliers

Faire avec les moyens du bord
Espaces publics à Saint-Ilvide

Vers des études opérationnelles
Habiter Olliergues en 2030

Prolonger 107

Vers un parc des équipements
Plan-guide et espaces publics à Cancon

Les espaces vivriers comme outils de recomposition urbaine
Étude urbaine pour la ville de Lezoux

Densifier le périurbain
Une extension urbaine à Limoges

Faire commun en campagne
Une halle dans la vallée de Mandailles

Un édifice pour panser l'entrée du bourg
La Maison du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Explorer 131

La mutation d'un quartier prioritaire
La transformation du groupe scolaire de Marmiers à Aurillac

Plaisir urbain et écologie des lieux
Référentiel des espaces publics du centre ville d'Aurillac

Régénérer une petite ville dans l'adversité
Étude urbaine de Callac

Un tiers-lieu pour un centre-bourg
Réhabilitation de l'ancien collège Saint-Joseph à Pleaux

La ruralité aux avant-postes de la transition écologique 149
Réflexions de terrain

ENTRETIEN

Relier vision et action en milieu rural 151
Méthodes
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

ENTRETIEN

Densité vécue versus densité bâtie 161
Sur la revitalisation des centralités historiques
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

ENTRETIEN

Repenser le territoire à l'échelle France 169
par Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

Un Grand Prix de l'urbanisme 175
Matières, Manières

Un monde qui change 176
Introduction aux travaux du jury
par Ariella Masboungi

DÉBATS DU JURY

Entre gravité et enthousiasme, un Grand Prix «hors les murs» 178
par Antoine Petitjean

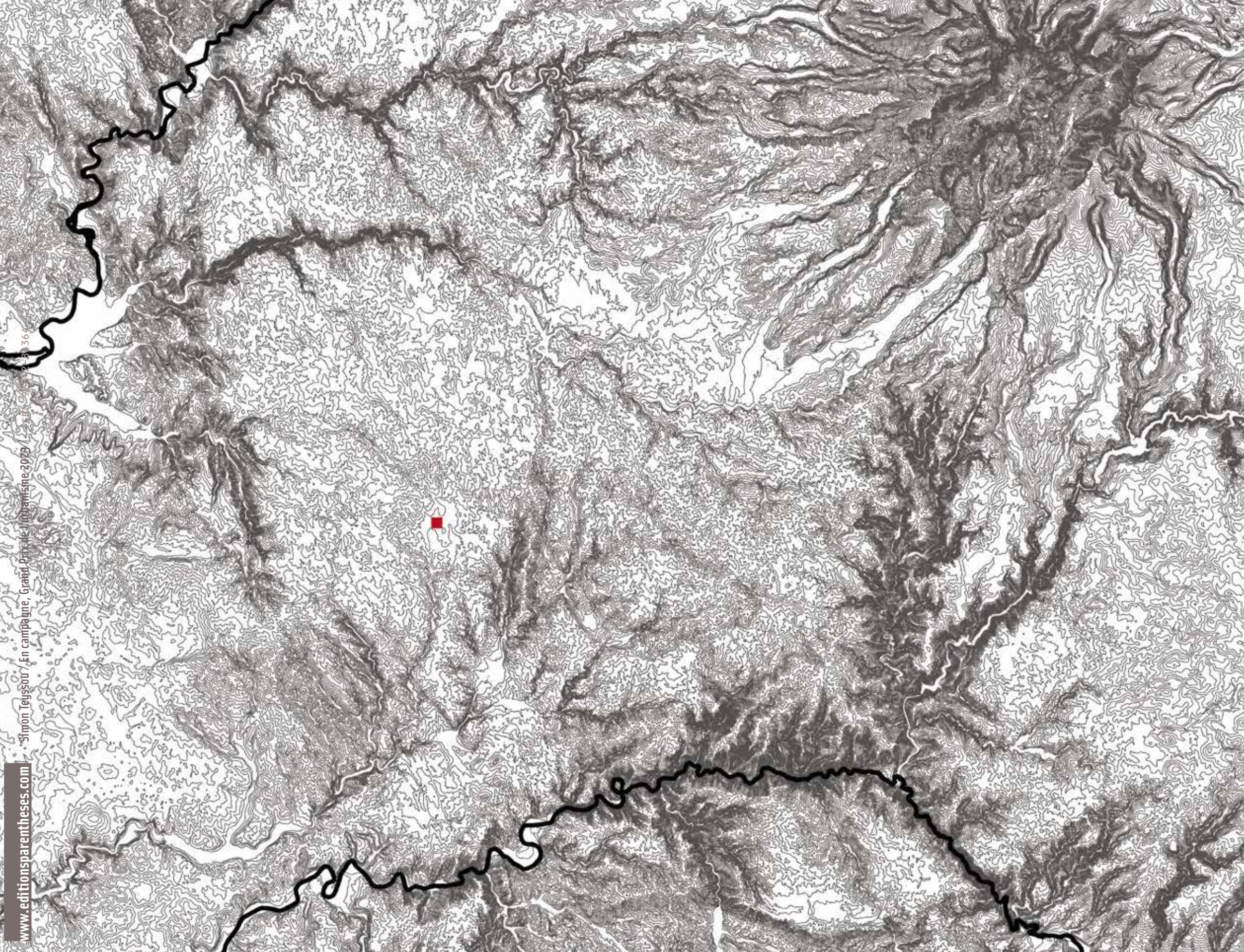
PAROLE

Transformer les territoires non métropolitains avec noblesse, justesse et générosité 184
par Frédéric Bonnet

Sur la consultation des experts 2023 186
Quatre grandes familles d'affinités thématiques

Le jury 188

Double page suivante :
Situation géographique du Rouget.



« Se mettre en danger »

Un urbaniste
en campagne

« Se mettre en danger »

Ariella Masboungi

S'ancrer dans un territoire, s'intéresser aux bourgs, à l'agriculture, au bien-être des habitants qui, nombreux, se sentent oubliés, tel est l'engagement de Simon Teyssou qui prend ses sources dans l'œuvre de penseurs et concepteurs européens et américains (John Brinckerhoff Jackson, Frank Lloyd Wright, Luis Barragán). Doté d'une culture surprenante, ayant lu ses « maîtres » et se nourrissant constamment d'apports nouveaux, il développe l'art de ménager le territoire par une compréhension profonde de celui-ci, un « décodage » nourri par un rapport de proximité avec les élus, les acteurs et les habitants. Partant souvent de commandes ponctuelles qu'il prolonge en plans guides, il pense le local par le global et inversement, s'intéressant au fil de l'eau aux usages, aux questions environnementales, à l'inclusion sociale et joue la qualité à tous les niveaux, transformant des espaces routiers en espaces d'usages à la manière de Jan Gehl, convertissant des granges en tiers-lieux. Il apporte ainsi, par petites touches, la modernité dans les bourgs jusqu'à oser une « soustraction positive » privilégiant la densité vécue par rapport à la densité bâtie, mais aussi en dessinant des « greffes urbaines » inscrites dans le paysage, l'histoire et le vécu des lieux.

Avec son équipe, il tente d'intégrer tous les savoirs car la modicité des rémunérations en milieu rural ne permet pas de faire constamment appel à des spécialistes. Il s'agit de devenir compétent dans le lien entre les domaines plutôt que spécialiste de chacun d'eux. Mais, aussi, il s'agit d'être patient, sobre, de gérer au fil des financements la mise en œuvre de projets ambitieux : autant de leviers pour donner du sens aux projets et concrétiser l'objectif Zéro artificialisation nette, vécu non comme contrainte mais comme offre d'une nouvelle qualité de vie. Simon Teyssou se fait souvent assistant à maître d'ouvrage, les aménageurs étant généralement absents dans ses territoires d'intervention. Il s'en accommode, même s'il appelle à plus de mobilisation professionnelle pour mieux passer à l'acte.

Les pratiques de l'Atelier du Rouget qu'il a fondé, riches d'inventivité, sont de nature, si on les analyse finement, à inspirer les « grands projets » et les métropoles appelées à plus de sobriété et à ne plus se cantonner à leurs opérations trop périmétrées (spatialement comme programmatiquement) pour s'intéresser enfin à l'habitabilité de l'ensemble des territoires en élargissant leur champ de compétences et d'action.

Ainsi défend-il « un urbanisme de fragments », fait de nombre d'interventions graduées sur un lieu donné, porté par une compréhension profonde du territoire et un système de valeurs à l'origine d'une vision partagée. Il ne reste pas seul sur son champ, participant activement au déploiement d'une école de pensée, notamment au sein de son agence

qui s'assume en lieu de formation pour la jeune génération. Un engagement qu'il développe également au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ensaCF), qu'il dirige.

Simon Teyssou se reconnaît comme une tête de file, un précurseur mais aussi un militant ! Militant en faveur des territoires qui se sentent délaissés, militant d'une sobriété de fait dans un milieu rural porteur d'innovations et de savoir-faire, militant d'une approche holistique de l'écologie qui vise tout à la fois à préserver les sols, reconverter le bâti, gérer l'eau et la biodiversité, à promouvoir des matériaux naturels et locaux, mais s'intéresse surtout au bien-être des habitants sans lesquels rien ne vaut.

Ce Grand Prix vient à point nommé, à l'heure de passer à la vitesse supérieure en matière d'économie d'usage du foncier ou de lutte contre la détérioration des sols¹, mais aussi pour répondre aux enjeux sociétaux qui mettent les territoires ruraux au cœur de la recomposition politique européenne. Alors que le monde professionnel de l'urbanisme redécouvre les « territoires oubliés », Simon Teyssou leur apporte une nouvelle reconnaissance par une pratique discrète à l'instar de sa personnalité peu friande de mondanités, parfois avare de paroles, toujours en questionnements et non en certitudes, exerçant avec constance dans un domaine peu visible et peu médiatisé. Militant, il l'est décidément à sa manière, sachant pousser les acteurs trop frileux à « se jeter à l'eau » et à « se mettre en danger » ou aller jusqu'à esquisser un « projet France » : un projet qui recompose les priorités et reconnaît le rôle et l'apport des territoires oubliés pour prôner une France solidaire qui ne laisserait personne sur le bord du chemin. Un Grand Prix nécessaire !

Double page suivante :
Bergerie de la ferme
de la Monédière.

[1] Dans son rapport *Perspectives foncières mondiales (Global Land Outlook)* d'avril 2022, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (Unccd) a alerté sur le fait qu'à l'échelle planétaire, 40 % des terres étaient désormais dégradées.



Simon Teussou / En campagne, Grand Prix de l'Architecture 2013 / ISBN 978-2-86364-423-2

www.editionsparentheses.com

L'écologie à l'aune des ruralités

Le projet de territoire comme levier de transition écologique

Ariella Masbounji et Antoine Petitjean

Vous avez grandi en milieu rural, dans le quotidien des territoires, dans lesquels vous exercez désormais vos métiers d'urbaniste et d'architecte. Cette empreinte s'exprime sans doute dans votre mode d'exercice comme dans votre appréhension des enjeux écologiques, que vous refusez de cantonner à une approche technique.

Simon Teyssou [ST] : L'écologie n'est pas qu'une question environnementale et ne se limite pas à la performance d'une enveloppe bâtie ou à la production d'énergie renouvelable. Elle engage le monde du vivant, dans une acception large du terme. Mon approche est intimement liée au fait que j'aie grandi à la campagne en prise directe avec l'agriculture et la nature. À la maison nous avions des animaux et, bien qu'enfants, nous en étions responsables avec mon frère et ma sœur. C'était pour mes parents, tous deux enseignants, un enjeu éducatif. Nourrir les brebis, les soigner, les tondre ou les vacciner était un apprentissage donnant à voir la vie comme la mort, sans filtre ni mise à distance. J'ai grandi dans l'alternance des saisons au rythme de la vie agricole : fenaison estivale, mise à l'étable des vaches en automne, sortie des bêtes et ensilage au printemps. Depuis, je suis passionné par le territoire et les cycles humains et naturels qui s'y expriment. La campagne n'est pas figée : des forêts sont coupées et repoussent ou sont transformées en pâturages, des parcelles sont remembrées et, ce faisant, leurs haies disparaissent¹, d'autres, non mécanisables, s'enfrichent. Autre sujet qui me passionnait enfant : le foncier et sa représentation, le cadastre. Jeune, j'ai été exposé aux conflits de voisinage, aux négociations pour stabiliser des limites, faire respecter une servitude, ou déterminer à qui appartenaient les chênes d'une haie séparative.

Je me suis ensuite formé à l'architecture selon un parcours classique à Clermont-Ferrand et Aberdeen en Écosse, et à l'urbanisme d'une manière plus atypique. Je dois ma première expérience professionnelle à l'échelle de grands territoires à mon service militaire, un service civil en environnement réalisé au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Cantal. Livré à moi-même, j'ai dû réaliser des diagnostics paysagers et urbains de communes rurales : une approche par le paysage qui m'a passionné et a fait de moi un urbaniste autodidacte.

Page de gauche :
Bergerie de la ferme de la Monédière.

[1] En France, plus de 20 000 km de haies disparaissent chaque année, contre 3 000 km plantées. Source : *Le Monde*, Perrine Mouterde.

Face à ce constat, le gouvernement a présenté le 29 septembre 2023 un Pacte Haie qui vise à reconstituer 50 000 km de haies en gain net d'ici 2030.



Bien plus tard, cette approche incarnée de l'écologie a trouvé un écho dans la lecture des *Trois Écologies* de Félix Guattari. Au-delà d'une sensibilité à l'écologie environnementale, le philosophe invite à s'ouvrir à une écologie sociale et une écologie mentale. La première nous invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, lesquelles nous parlent des liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, à différentes échelles : la famille, la communauté, l'école, le territoire, la planète. Elle nous interroge sur notre capacité à développer un esprit collaboratif. La seconde questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité, autrement dit à sortir des logiques *mainstream*.

Vous questionnez la tendance à transformer les campagnes en réservoirs énergétiques, quand bien même renouvelables. D'autant que ces installations se résument la plupart du temps à des opérations techniques et financières, et que leur utilité et leurs impacts territoriaux sont souvent insuffisamment abordés.

[ST] : Les terres agricoles entrent effectivement en concurrence avec des projets de production énergétique au travers de fermes éoliennes, de fermes photovoltaïques ou d'usines de méthanisation qui émergent sans que les habitants ne comprennent toujours la relation de ces installations avec une dynamique locale autre qu'économique.

Sortir de notre dépendance aux énergies fossiles implique de multiplier les projets de production d'énergie renouvelable. Et il est indéniable que les ruralités offrent un potentiel éolien et solaire très conséquent. La question est de savoir comment inscrire les projets énergétiques en lien avec les territoires et leurs habitants. De ce point de vue, le modèle des « projets éoliens citoyens » semble particulièrement intéressant. Portés par les habitants et les collectivités, les plus légitimes à prendre des décisions chez eux, ces projets donnent lieu à des concertations poussées avec les riverains, cherchent à réduire ou supprimer tout type de nuisance par un choix approprié des sites de production et des systèmes techniques et génèrent deux à trois fois plus de retombées économiques que les projets portés par des opérateurs privés extérieurs².

Les projets énergétiques mal pensés ou mal anticipés ne génèrent que frustrations chez les habitants et mettent certaines localités en grande difficulté. À titre d'exemple, notre agence a été confrontée à une situation délicate dans une localité rurale des Combrailles pour laquelle nous avons réalisé une étude urbaine. Cette commune a vu l'installation d'une usine de méthanisation. Mal choisi, son emplacement conduit à ce que les flux qui livrent l'usine sont contraints de traverser le centre-bourg de la commune en question. Les tracteurs géants qui transportent quotidiennement les déchets organiques affectent considérablement les habitants

du bourg par les nuisances qu'ils représentent. Les riverains sont d'autant plus exaspérés que ces engins, hors d'échelle par rapport au gabarit des rues qu'ils empruntent, roulent à vive allure et sont parfois pilotés par des mineurs peu conscients de leurs responsabilités.

En plus d'avoir une incidence à l'échelle territoriale, la question énergétique touche aussi à l'architecture. Depuis quelques années apparaissent des hangars d'un genre nouveau, sans programme autre que la production d'énergie solaire. Ces structures, qui par ailleurs consomment des ressources et de l'énergie pour leur fabrication, restent vides. Autrement dit, ces bâtis n'ont pas de véritable utilité agricole. Dimensionnés pour optimiser la production électrique, ils sont mal proportionnés : ils sont trop grands et trop épais et leurs toitures à pente unique leur confèrent un profil ingrat. Leur impact dans le paysage est désastreux.

Pour finir sur une note positive, les réseaux de chaleur urbains sont une excellente réponse écologique tant sur le plan de l'autonomie des territoires que sur celui de l'économie locale. Plusieurs de nos réalisations ont bénéficié de tels projets décentralisés. À Aurillac, et dans le cadre de la politique Action Cœur de Ville, nous avons transformé le site d'une ancienne gendarmerie du XIX^e siècle en plein centre ville pour créer quatre logements locatifs conventionnés et une habitation de plain-pied. Nous avons pu raccorder l'ensemble au réseau de chaleur urbain qui irrigue dorénavant le centre d'Aurillac, évitant la pose de cinq chaudières individuelles au gaz. Le réseau de chaleur bois est alimenté par un combustible issu d'une scierie locale. Au Rouget, la réhabilitation de la mairie et de la poste a été l'occasion d'y inscrire une chaufferie collective à granulés de bois qui alimentera demain l'ensemble des équipements publics du centre-bourg. Ce réseau permettra de désactiver plusieurs chaudières au fioul encore en fonctionnement aujourd'hui.

Quid des programmes agricoles et de l'enjeu de leur intégration dans le paysage ?

[ST] : Notons en premier lieu le désintérêt des architectes pour ces sujets, à quelques exceptions près. Des agences comme Fabriques Architectures Paysages traitent de tels programmes avec réussite. L'Atelier du Rouget s'y intéresse aussi. De la même manière que notre équipe pluridisciplinaire a été sollicitée pour réaliser des diagnostics paysagers destinés à aider des développeurs à choisir des sites de production éolienne adéquats dès les années deux mille, nous avons souvent accepté de traiter du sujet de l'intégration des bâtiments agricoles : conseiller une implantation, orienter le rapport au sol ou le choix d'un bardage ne sont pas des tâches subsidiaires. Cela permet de s'écarter d'une approche purement fonctionnaliste pour atteindre des enjeux d'inscription dans un territoire qui s'enrichirait plus qu'il ne s'abîmerait. Très récemment,

[2] À écouter sur le sujet : « Le Débat de midi » sur France Inter, « Éoliennes : pour ou contre... ou autrement ? », Camille Crosnier, 6 juillet 2021.

nous avons livré une bergerie pour une ferme du massif des Monédières qui tient justement compte du lien étroit entre l'architecture proposée et son milieu. Cela passe par son adaptation fine à la pente du terrain, son adossement à un alignement de hêtres majestueux, ainsi qu'au choix adéquat de ses matériaux et de ses teintes.

Vous affirmez ainsi qu'une sorte de lien organique unit architecture, agriculture et milieu naturel, et que le paysage, l'urbanisme et l'architecture sont les visages d'une seule et même pratique, que ce soit en milieu rural comme au cœur des métropoles.

[ST] : Notre enjeu, en tant que concepteurs, est de renforcer le lien existentiel entre l'architecture et son milieu. Il s'agit d'identifier les figures paysagères pour les restaurer et les consolider, de contribuer au décroisement des pièces urbaines pour les installer dans un continuum spatial articulant espaces habités, situations de lisière, agriculture et espaces naturels. Depuis l'après-guerre, l'urbanisation a malmené les milieux naturels. Comme la nature est partout dans les ruralités, on pense pouvoir la maltraiter sans conséquences, chacun à son échelle. Plusieurs décennies d'agriculture productiviste (remembrement, suppression de haies et de boisements), d'extensions urbaines (zones artisanales et commerciales, lotissements) et de nouvelles infrastructures de mobilité (ronds-points, voies de contournement ou de dépassement) ont pourtant bien eu pour conséquence une chute vertigineuse de la biodiversité et une artificialisation des sols galopante.

Le rapport au vivant reste biaisé. J'entends encore trop souvent qu'il faut « faire propre », selon les mots de certains élus ou habitants. L'herbe trop haute est perçue comme sale. Les arbres sont trop contraignants : il faut ramasser les feuilles à l'automne et certaines branches tombent. Alors le végétal est encore trop souvent maîtrisé à coup de tailles agressives, quand il n'est pas tout simplement remplacé par une moquette verte, un gravier ou de l'enrobé. Dans les territoires ruraux, cet arrière-plan idéologique est vivace chez une population encore très marquée par l'hygiénisme moderne. Décroûter un enrobé pour y planter différentes strates végétales sans entretien intensif est encore tout sauf évident, parfois interprété comme la marque d'un désordre. S'attaquer ardemment à la dimension culturelle de l'écologie par les moyens propres à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme est donc une nécessité. Sans oublier toutefois que dans les campagnes, la relation au vivant se pense aussi au travers du prisme de l'économie : un chêne majestueux est avant tout perçu comme une quantité de stères pour du bois de chauffage, moins comme un être vivant rendant un service écologique.

Sur cette base, il s'agirait donc d'imaginer de nouveaux « communs » opérant une synthèse entre préservation des milieux et accueil de nouveaux usages.

[ST] : Milieux humides, ripisylves, lacs naturels ou artificiels, réseaux d'irrigation et autres fossés : leur place et leurs modalités d'entretien doivent changer pour préserver leurs qualités écologiques et répondre au nouveau régime climatique qui fait peser une menace sur notre propre existence. Cela concerne toute la chaîne des acteurs du territoire et implique de monter collectivement en compétence. Les services municipaux des communes rurales devraient absolument accélérer la formation de leurs agents aux méthodes alternatives de gestion. Les dégâts constatés sur le végétal des espaces publics sont considérables. Une ripisylve rabattue trop drastiquement, par exemple, ne peut plus accueillir la vie, stabiliser des berges ni purifier les cours d'eau. Tailler un arbre de haute tige en lui retirant de grosses branches le tue. Passer le rotofil au pied d'un jeune sujet pour couper l'herbe qui y pousse sans porter attention à son écorce encore fragile le condamne. Il s'agit de mettre les arbres à l'abri des machines ! Notre rôle de concepteurs consiste à faire évoluer le regard porté au vivant pour d'abord protéger l'existant et l'accroître ensuite.

On en revient au projet, urbain et architectural, dans l'idée que cette réparation transcende à la fois les échelles et les typologies d'action.

[ST] : Rendre les bourgs et petites villes désirables suppose en premier lieu une refonte des espaces publics. Concevoir un espace public en milieu rural, au cœur d'une polarité historique ou en milieu plus distendu, suppose de réunir des ingrédients différents de ceux de la ville constituée. On commence par convoquer le paysage : les vues, les traces vernaculaires encore présentes, la géologie, la topographie, le végétal. Réaliser un bon espace public passe par une attention au sol, à son nivellement pour assurer un bon écoulement des eaux de pluie, à sa matérialité et à la proportion des édifices qu'il accueille. Une large place mérite d'être laissée au végétal, dont la présence est déterminante aujourd'hui. Enfin, les aménagements devraient améliorer les conditions d'existence des habitants présents. Cela veut dire que l'espace public doit être dessiné de sorte qu'il puisse réellement accueillir des usages domestiques en lien avec les immeubles qui le bordent. La mise en place de frontages, de jardinets, de terrasses rend les situations habitantes plus désirables surtout quand les immeubles sont dépourvus de prolongements extérieurs privatifs. Tout cela se fait en équipe, en se documentant sur le milieu et ses caractéristiques climatiques et pédologiques. C'est la raison pour laquelle nous avons des paysagistes à l'atelier depuis

sa création. Enfin, nous cherchons à mobiliser des ressources matérielles au plus proche des sites des projets : carrières, scieries et pépinières locales.

Dans cette quête de « retour en désir » qui recoupe les objectifs de transition écologique, il s'agit de recréer du confort d'habiter, notion complexe qui concerne tant le grand paysage que l'espace public, les cœurs de bourg que les logements dans le détail de leur organisation.

[ST] : Dans un territoire de moyenne montagne présentant une forte amplitude thermique, cela commence par l'accès au soleil, toute première ressource énergétique à valoriser dans les projets en la stockant par inertie (déphasage entre le jour et la nuit) au sein des bâtiments. L'anticipation des masques solaires permet d'assurer un fonctionnement bioclimatique pertinent. Nous n'inventons rien : il suffit d'observer les exemples vernaculaires pour comprendre comment composer les façades afin de tirer le meilleur parti d'une situation. Une façade nord contre terrier³, une façade ouest protégée des vents dominants, une façade sud généreusement ouverte : ces constantes propres au territoire catalou et à son climat sont toujours pertinentes malgré le réchauffement climatique.

Il s'agit dans ce travail de mettre en œuvre des principes bioclimatiques, mais aussi de renouveler le rapport à la matière première des constructions.

[ST] : Le rapport aux ressources est très différent de celui d'il y a près d'un siècle. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les petites carrières et scieries locales étaient fort nombreuses, disséminées sur l'ensemble du territoire. La pierre, la terre cuite et le bois constituaient le dénominateur commun à tous les bâtiments. Les Trente Glorieuses et décennies suivantes les ont balayés en inondant les constructions de produits standardisés : agglomérés, poutrelles et hourdis en ciment, briques creuses, fenêtres en plastique, laine de verre et polystyrène. Tous les territoires ruraux ont connu une trajectoire similaire : perte progressive des filières locales, règne de l'importation sans traçabilité possible des matériaux, effacement des structures économiques locales et des circuits courts.

Revenir à la pierre et au bois en tant que matières premières de nos architectures paraît une évidence : les gisements existent. Mais les circuits courts ne sont pas qu'un sujet local. Nous devons collectivement prendre conscience de la valeur de ces ressources et les protéger de la spéculation générée par la globalisation. Les effets du Covid-19 puis de la guerre en Ukraine sur le prix du bois notamment, comme sa préemption par les marchés nord-américains ou chinois est un problème majeur. C'est ainsi que le douglas du Massif central, vendu au plus offrant, est petit à petit

confisqué au territoire qui en regorge pourtant. Nous allons sans tarder devoir à notre tour importer du bois d'autres régions ou pays alors que nous en avons à portée de main.

Aborder l'enjeu des ressources, c'est parler des gisements, mais aussi des savoir-faire, de la matière comme des hommes et des femmes et de la transmission de leurs savoirs.

[ST] : La main-d'œuvre qualifiée manque cruellement et les artisans, vieillissants, peinent à transmettre leurs connaissances comme leurs entreprises. Sans attendre un point critique marquant une perte de compétences irréversible, une politique nationale devrait encourager ces filières au cœur des territoires et accélérer la formation d'artisans pour tous les corps d'état. Les accompagner vers de nouveaux outils s'impose aussi : à l'heure des machines à commande numérique et de la performance des engins de levage, il s'agit de réduire la pénibilité au travail tout en démocratisant les filières bio et géosourcées. Le réemploi devrait aussi redevenir une règle de base et dépasser le statut d'une alternative minoritaire. S'il n'a rien de nouveau dans le monde rural, très habitué au réemploi et au recyclage, la structuration de filières mieux coordonnées comme l'évolution des règles de la commande publique pourraient inspirer bien au-delà de la seule ruralité.

³ Mur adossé à une pente, le plus souvent en protection du vent du nord.

Local et universaliste

Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral

Par sa vision théorique et son engagement professionnel de terrain, Simon Teyssou était engagé de longue date dans la pédagogie et la gouvernance de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Pour la direction de l'architecture que je pilotais alors, sa légitimité s'imposait et je lui suggérai de renforcer son implication par la conduite et la rédaction d'un projet collectif d'établissement, alors à l'ordre du jour. Afin d'assurer la consolidation de son engagement dans l'enseignement supérieur de l'architecture à travers ses dimensions culturelles, scientifiques, techniques et territorialisées, Simon Teyssou a ainsi candidaté à la direction de l'école. Aujourd'hui, il se révèle bien la personne idoine pour relever les défis lancés : favoriser la constitution d'une « école de pensée et d'action » spécifique à son territoire et de portée nationale et internationale, à l'instar d'autres écoles européennes, comme celles de Barcelone, Mendrisio (Tessin), Delft (Pays-Bas) ou Gratz (Autriche). Celles-ci développent des doctrines partant de démarches innovantes, de nature à régénérer l'enseignement. « Faire école » avec les richesses, convictions et potentiels des équipes de l'établissement, et rayonner par l'ouverture... Au défi de révéler la carte de l'offre des vingt écoles en incitant à la « coloration » des cursus et des modes pédagogiques et de l'expérimentation, il fallait aborder « l'aménagement du territoire », développer les capacités locales, rechercher des ancrages, mais aussi des spécificités et démontrer la capacité du local à rayonner nationalement, voire au-delà. « Être en campagne ! » tel pouvait être le destin de l'école d'architecture pour donner confiance aux étudiants quant à leur capacité à croiser pensée, savoir, savoir-faire et action. Il s'est agi pour Simon Teyssou de faire le lien entre concepts architecturaux, compréhension des formes archaïques plus contemporaines que jamais, culture de la forme et du dessin, savoir-faire traditionnels, techniques contemporaines et artisanat, l'ensemble relevant bien de ses convictions. Il a mis dans son projet pour l'école ses qualités uniques et centres d'intérêt : le local et l'universalisme. Il œuvre dans des communes rurales du Cantal, nourri

d'une expérience et de références américaines. J'aime beaucoup son articulation entre le petit et le grand, l'intime et le public, le village et les États-Unis ! Son exercice professionnel rural est nourri par une culture immense et la connaissance de la longue et lointaine histoire architecturale dans ses œuvres et ses écrits. Lui confier la direction de l'école s'imposait à mes yeux également car c'est un praticien doublé d'un théoricien de talent. Ce profil pour diriger une école d'architecture est toujours loin de faire consensus, malgré le précédent notable de l'École de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée, dont la première direction a été confiée à Yves Lion. À mon sens, cela lui confère un crédit auprès des acteurs et encourage les étudiants. Le goût du concret et de la matérialité, mais aussi du sensoriel (à l'heure de l'invasion par le virtuel) de Simon Teyssou a fait merveille, sans oublier son adhésion aux quatre valeurs que porte l'écologie : l'environnement, le social, l'économie et la culture. Son attachement au lieu a compté fortement dans les engagements de l'école, notamment dans ce territoire au paysage magnifique, puissant et subtil. S'y ancrer c'était aussi choisir un directeur issu du local mais pétri de culture et apte à assumer tous les héritages pour se projeter dans l'avenir.

Simon Teyssou n'est jamais en représentation, il fuit les modes, est tout en authenticité. Je me réjouis de l'attribution du Grand Prix à ce grand professionnel, pédagogue à la pensée originale et féconde, qui a su régénérer l'architecture et l'urbanisme en monde rural et devenir une tête de réseau de ce nouvel urbanisme. Il s'inscrit bien dans la doctrine du Grand Prix : faire avancer la discipline et sortir des sentiers battus !

Une direction d'école et une pratique professionnelle en résonance

Didier Rebois, architecte, Secrétaire général European, enseignant ESA

Simon Teyssou doit être l'unique Grand Prix d'urbanisme qui est en même temps un praticien, un pédagogue, un chercheur et le directeur d'une école d'architecture, à Clermont-Ferrand (EnsaCF).

Une vingtaine d'années nous séparent, mais je ressens comme une filiation entre ce que Simon Teyssou a pu développer depuis son arrivée à la direction en 2019 et ce que j'avais créé comme directeur de la même école entre 1998 et 2003 à une époque propice aux nouvelles idées, lors de la mise en place du processus de Bologne, autour du +3 +5 +8, licence, master et post-diplôme, à l'échelle européenne. Des expérimentations ont été possibles, comme associer enseignement, pratique et recherche, sur le modèle anglo-saxon dit du « learning-researching by design » où le projet est à la fois lieu d'expériences et objet de recherche. J'ai pu créer des diplômes projet-processus à partir de recherches sur de nouvelles relations entre nature et bâti. Avec Chris Younès, philosophe des alliances entre vivant et artifice, j'ai mis sur pied le master Evan « Entre Ville Architecture et Nature » annonciateur de beaucoup de problématiques d'enseignement actuelles, qui existe toujours. Explorer la dynamique des éléments naturels, leurs effets régénérateurs sur l'espace bâti, réclame une compréhension des contextes et de l'existant pour ancrer les projets dans leurs territoires. En a découlé un travail sur la relation entre des échelles différentes, une sorte d'échelle « entre », qu'on a dénommée « échelle urbano-architecturale ». Il ne s'agissait pas de « localisme » mais, à l'opposé, d'ouverture au monde, ou tout au moins à une Europe en plein bouleversement, et j'ai incité les étudiants à découvrir des « milieux habités » dans les pays de l'Est qui s'ouvraient aux échanges avec l'Europe démocratique, en Roumanie, en Tchéquie, en Hongrie, mais aussi avec la Turquie, permettant à travers le projet une acculturation entre leur identité propre et des contextes très différents. Même si elle a évolué, je retrouve cependant dans la politique pédagogique de Simon Teyssou des enjeux similaires : étudier le projet

dans sa relation à « la transition écologique, la régénération des territoires, l'héritage, le transcalaire et l'expérimentation », avec la recherche comme priorité de l'École. Et il s'inspire de son expérience et de sa réflexion professionnelle innovante pour proposer des territoires de projet nouveaux. L'école se distingue par un ancrage dans son milieu régional autour de « deux thématiques transversales » culturelles mais aussi politiques : la ruralité et les marges dont il pressent que l'abandon pourrait avoir des effets très néfastes...

L'ayant invité à tenir à l'ESA plusieurs conférences sur son travail, j'ai pu me rendre compte qu'il était un fin connaisseur du territoire et des ressources de l'Auvergne, son sol, ses forêts, ses modes de construction écologiques. Il utilise au mieux les matières et les possibles d'un lieu comme ressources pour sa conception. Il prend soin de territoires en les régénérant. Mais son architecture n'est pas tournée vers le passé, elle dessine une nouvelle esthétique de la « sobriété architecturale » qui puise dans le vernaculaire en le croisant avec une contemporanéité des formes. Et il développe un lien entre bâti et paysage, notamment en milieu rural, en s'ouvrant sur le grand paysage par la conception d'espaces publics pensés comme des plates-formes ouvertes.

Ses problématiques de praticien, impliqué dans une démarche critique et d'adaptation de l'architecture à son milieu en plein changement climatique, on les retrouve dans le programme pédagogique de l'EnsaCF et du laboratoire Ressources.

Et ce qui résonne aussi avec ma propre expérience à l'EnsaCF, c'est la manière dont il articule, à travers les relations internationales de l'École, des thématiques locales avec des démarches comparables impliquant d'autres écoles d'architecture du monde entier, montrant aux étudiants que la dimension innovante et stratégique de l'architecture et de son enseignement tient à sa dimension « globale ».

Vers un urbanisme « alter urbain »

Simon Teyssou,
Grand Prix de
l'urbanisme 2023

Un récit alter urbain

Simon Teyssou

Contexte

Attaché au territoire de mon enfance, je débute ma pratique au Rouget dans le Cantal, dès mon diplôme d'architecte en poche. Parmi les pratiques auxquelles je m'identifie, figure celle de Luigi Snozzi, architecte tessinois qui a œuvré toute sa vie à la recomposition urbaine de sa commune, Monte Carrasso¹. Selon lui, chaque projet, aussi petit soit-il, doit provoquer une valeur urbaine, y compris dans des situations banales. Il disait : « Mon objectif a toujours été la ville, même lorsque je conçois une petite maison². »

Mais je dois surtout mon installation en ruralité à mon diplôme portant sur le régionalisme critique³, lequel distingue la production d'architectes de la seconde modernité⁴. Ces architectes de l'altérité développent des projets tectoniques plus que scénographiques, une appréhension tactile du lieu autant que visuelle, une attention aux milieux et une réinterprétation de figures vernaculaires. Je ne me contente pas de lire les monographies qui leur sont consacrées, je pars à la rencontre de leurs projets pour mieux cerner la dimension territoriale de leur approche. Kenneth Frampton⁵ formule le postulat selon lequel le *régionalisme critique* désigne les écoles régionales qui s'attachent à servir les territoires dans lesquels elles sont ancrées. La condition pour qu'elles adviennent réside, selon lui, dans une aspiration à une forme d'indépendance culturelle. Par transposition et ramené à l'échelle française, je me dis qu'il pourrait y avoir un sens à s'engager pour une pratique contemporaine qui redonnerait aux arrière-pays des métropoles un soin équivalent.

En parallèle, je m'acculture à la notion des lieux avec Christian Norberg-Schulz⁶ et Marc Augé⁷, des milieux et de l'entrelacement des échelles avec Chris Younès, Didier Rebois et Frédéric Bonnet, des paysages avec Alain Roger⁸, Gilles Clément⁹, John Brinckerhoff Jackson¹⁰ et Alexandre Chemetoff¹¹, à l'urbanisme avec Kevin Lynch¹², Mike Davis¹³, Aldo Rossi¹⁴, David Mangin¹⁵, François Ascher¹⁶ et Rem Koolhaas¹⁷, à l'écologie avec Félix Guattari¹⁸ et le rapport Meadows¹⁹. Leurs écrits constituent une boussole pour débiter ma pratique. Plus tard, je découvre les travaux du territorialiste Alberto Magnaghi²⁰ et du biorégionaliste Kirkpatrick Sale²¹. Le premier prône une stratégie de soin pour réparer les ruptures de l'urbanisation diffuse en conditionnant tout nouveau projet à la garantie d'une reproduction de la vie biologique. Le second imagine un monde structuré par la diversité écologique et culturelle, plutôt que par des logiques économiques centralisées. Ces postures enrichissent mon intérêt pour le *régionalisme critique* en ce qu'elles déplacent l'intérêt porté aux objets construits vers les vides qui les séparent : la nature et l'agriculture, l'espace public et les infrastructures.

Page de gauche :
Village-rue de Chaliers.

[1] Commune périurbaine proche de Bellinzona dans le Tessin.

[2] Luigi Snozzi, *Avanzare piano, ma sempre*, Stefano Moor in *conversazione con Luigi Snozzi*, Berne, Office fédéral de la culture, 2018, p. 122.

[3] Notion inventée par Liane Lefavre et Alexander Tzonis, développée par Frampton Kenneth en 1983.

[4] Architectes tels que : Álvaro Siza, Josep Antoni Coderch, Carlo Scarpa, Dimitris Pikionis, Jørn Utzon, Luis Barragán.

[5] Kenneth Frampton, *L'Architecture moderne, Une histoire critique*, Paris, Thames and Hudson, 2006.

[6] Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci, paysage, ambiance, architecture*, Liège, Mardaga, 1981 ; *L'Art du lieu, Architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, Le Moniteur, Paris, 1997.

[7] Marc Augé, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, Paris, 1992.

[8] Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.

[9] Gilles Clément, *Le Jardin en mouvement*, Paris, Sens & Tonka, 1999.

[10] John Brinckerhoff Jackson, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, 2003.

[11] Alexandre Chemetoff, *Le Plan-guide (suites)*, Paris, Archibooks, 2010.

[12] Kevin Lynch, *L'Image de la cité*, Paris, Dunod, 1998.

[13] Mike Davis, *City of Quartz, Los Angeles, Capitale du futur*, Paris, La Découverte, 2000.





Né à Paris d'une mère américaine et d'un père français en 1973, j'ai été élevé dans le Cantal à partir de l'âge de 6 ans, dans un hameau de quelques fermes et sans télévision. Je suis scolarisé avec mon frère et ma sœur dans la classe unique de la commune, Saint-Victor. Les prairies des fermes voisines, les troupeaux de vaches Salers, les forêts de chênes, les rivières, le potager, la maison et la grange-étable de mes ancêtres ont joué un rôle majeur dans le développement de mes perceptions kinesthésiques, auditives, visuelles et olfactives. L'organisation du territoire par l'agriculture me fascine dès l'enfance. La proximité avec le monde animal m'enseigne ce que sont la vie, les maladies, la mort, l'alimentation, la cohabitation. Petit, je veux être paysan. Cet ancrage local était contrebalancé par de longs séjours à l'étranger, notamment aux États-Unis. Les voyages en Amérique me confrontent à des ruptures d'échelle considérables : routes sans fin, villes horizontales tentaculaires, buildings des business districts, forêts de séquoias, prairies et champs interminables, déserts arides. Je passe l'année de

ma seconde chez mes grands-parents dans la baie de San Francisco. Chez eux, je découvre l'architecture et l'urbanisme de Frank Lloyd Wright. Ses projets, son obsession géométrique, ses théories restent une référence pour moi. C'est aussi à ce moment que je découvre la littérature américaine : William Faulkner, Ernest Hemingway, Jack Kerouac, Jack London, Toni Morrison, et surtout John Steinbeck.

En parallèle, je développe un goût prononcé pour les paysages vernaculaires : les fermes du Cantal, les établissements humains des indiens Pueblos et Navajos, les villages du Moyen Atlas au Maroc. Je dessine en reproduisant les relevés issus d'ouvrages de référence tirés de la bibliothèque de mes parents, tous deux enseignants dans le secondaire, puis représente des villages ou des hameaux imaginaires. Plus tard, je me tourne vers l'histoire, en particulier celle des campagnes des périodes médiévale et moderne. Je lis Fernand Braudel, Georges Duby, Robert Fossier, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie et bien d'autres. Depuis, je ne cesse de m'intéresser aux permanences, aux

traces, à l'histoire des lieux et des hommes qui les construisent. Mon intérêt persistant pour les archétypes de l'architecture et du paysage prend racine dans cet apprentissage initial.

Le déclin pour l'architecture et l'aménagement, je ne l'ai qu'en troisième année d'école d'architecture, quand je pars en échange Erasmus à Aberdeen en Écosse. Le projet y tient une place prépondérante. C'est aussi à ce moment que je découvre le *Régionalisme critique*¹. Je fais le lien avec ce que Michel Mangematin et Jean-Louis Coutarel nous enseignaient à l'EnsaCF. Je consacre mon diplôme à cette notion. Je présente un projet réel, un projet de transformation d'une ferme de la Châtaigneraie cantalienne, mon premier chantier.

Diplômé de l'Ensa de Clermont-Ferrand en 2000, je crée mon atelier la même année à Clermont-Ferrand puis transfère mon activité au Rouget, bourg de 1 000 habitants, en 2001. Dix ans plus tard, je construis un immeuble en douglas issu d'une forêt familiale dans le centre-bourg. Le programme comprend trois logements, dont le mien, et l'atelier. Il s'agit d'un mini-manifeste témoignant de la possibilité d'habiter dans un immeuble collectif contemporain à la campagne.

L'agence emploie aujourd'hui une équipe pluridisciplinaire de 23 salariés. Notre pratique explore les projets à plusieurs échelles : études urbaines, maîtrise d'œuvre d'espaces publics, maîtrise d'œuvre architecturale de logements, équipements et services. L'agence œuvre dans des espaces ruraux et périurbains, essentiellement dans le Massif central. Engagée dans une démarche critique, elle estime que la question écologique ne doit pas être reléguée en fin de mission, mais doit, au contraire, devenir une opportunité pour faire émerger des projets sachant s'inscrire dans un site particulier, maîtriser leur empreinte, offrir les meilleures qualités d'usage possible tout en pensant leur évolutivité. En plus de notre pratique quotidienne, je ressens le besoin de mettre des mots sur nos actions, considérant leur dimension réflexive². Cette activité passe par de nombreuses conférences, la participation à des séminaires, des colloques, des workshops pédagogiques et la rédaction d'articles. La production de l'Atelier du Rouget est régulièrement exposée (Linz et Durban en 2014, Biennale de Venise en 2016, Biennale d'architecture et de paysage de la région Île-de-France en 2022, École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand en 2023), débattue (*Criticat* n°13, *L'architecte médécine de campagne* par Félix Mulle, *D'a* n°232 décembre 2014, *D'a* n°304 février 2023), et récompensée (nomination au Grand Prix de l'architecture en 2022, Prix d'architectures *D'a* 2020, prix Eiffel 2019, prix nationaux et régionaux de la construction bois 2023, 2022, 2021, 2016, 2014). L'année 2023 marque un jalon dans cette reconnaissance : en plus de recevoir le Grand Prix d'urbanisme 2023 après avoir été nommé en 2022, j'ai aussi été

désigné parmi les cinq lauréats du Global Award for Sustainable Architecture, prix international décerné sous le patronage de l'Unesco.

En parallèle, je m'investis pour l'EnsaCF, école d'architecture dans laquelle j'ai été formé. J'enseigne dans le champ des Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU), d'abord en tant que contractuel (2004-2009), puis en tant que maître-assistant associé (2009 et 2011), et enfin en tant qu'enseignant-chercheur (depuis 2011).

Je m'implique dans les instances de l'école en devenant administrateur du conseil d'administration (2010-2016) puis président (2016-2018). Ces deux années ont été particulièrement stimulantes. Elles ont coïncidé avec la période de reformulation du programme pédagogique et du projet d'établissement, la construction du laboratoire Ressources et la mise en place de la réforme de 2018 portant sur la gouvernance des Ensa. Je participe aussi à un groupe de travail national sur les valeurs de l'architecture qui donnera lieu à un rapport, malheureusement jamais rendu public.

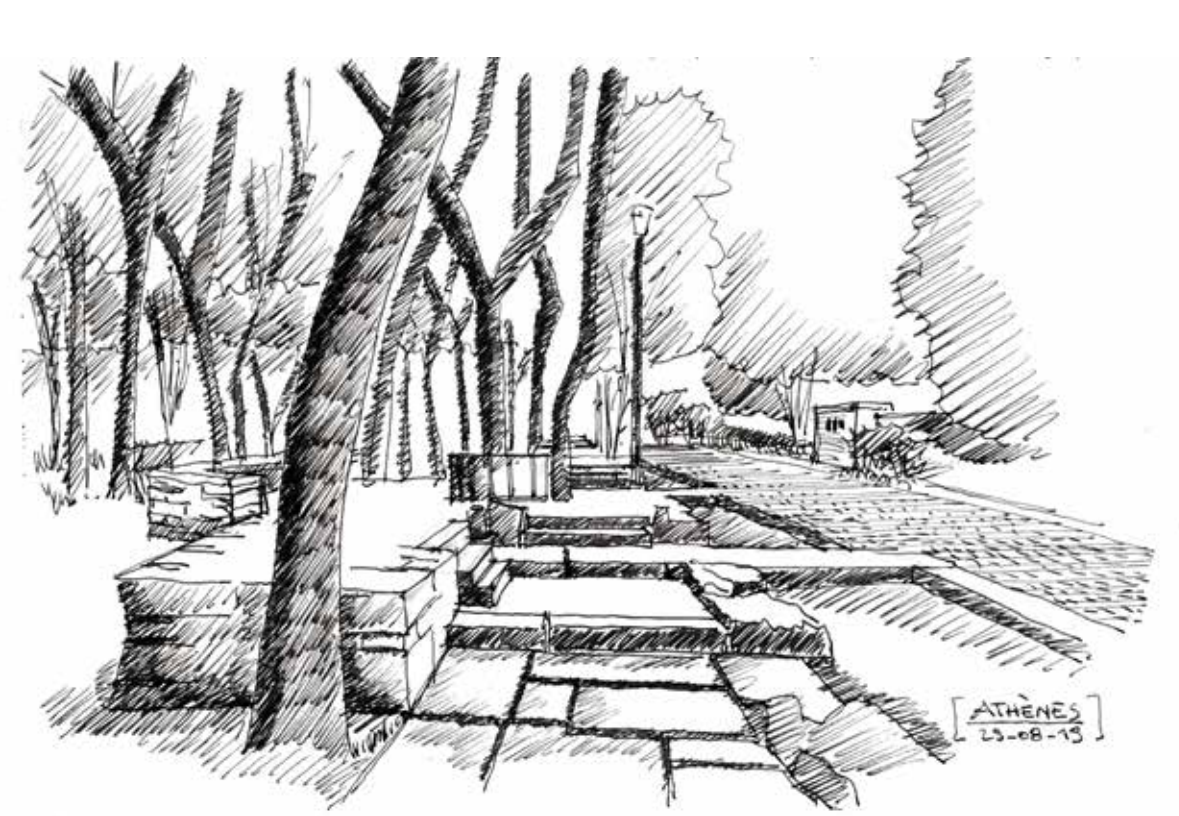
Je deviens directeur de l'école en 2019 en formulant, à partir des contributions de nos enseignants-chercheurs, un projet scientifique basé sur un territoire d'études privilégié (le Massif central), deux thématiques transversales (les ruralités et les marges) et deux outils pédagogiques (la pensée transcalaire et l'expérimentation), projet étroitement articulé aux thématiques de nos quatre domaines d'études conférant grade de master (transition écologique, héritage construit, régénération des territoires, réalités et expériences). Notre projet d'établissement est aujourd'hui largement partagé et identifié à l'échelle nationale.

[1] Kenneth Frampton, *L'Architecture moderne, Une histoire critique* [1980], Paris, Thames and Hudson, 2006.

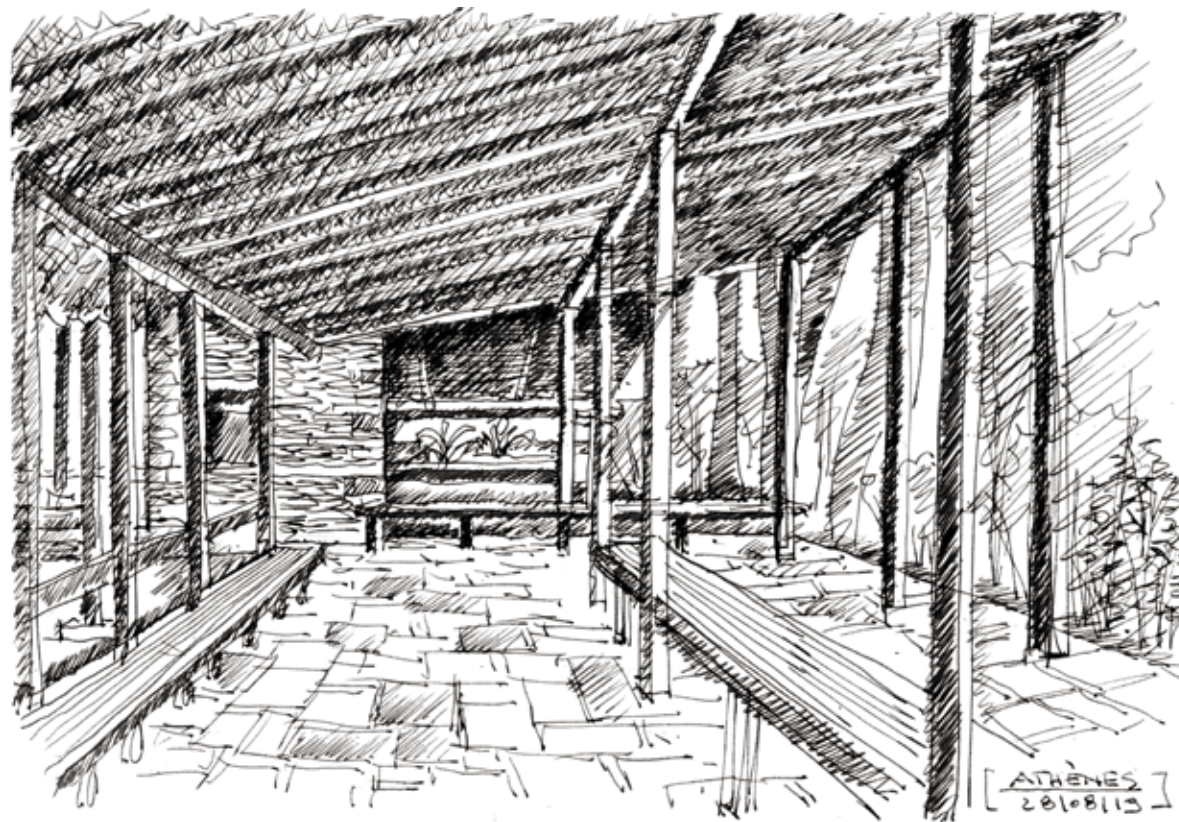
[2] « Un urbanisme de fragments en territoire ordinaire », in Rosa De Marco, Monique Poulot (dir.) *Dessin, design, projet : représenter et reconfigurer les espaces ouverts*, Florence, Firenze University Press, 2023, p. 181 ; « La soustraction positive », *Pierre d'angle*, magazine de l'ANABF, juin 2019, repris dans sa version longue in *Réparer la ville*, Ordre des architectes d'Île-de-France, novembre 2019 ; « Un urbanisme de fragments en territoire fantôme », *Le Cri*, n°01, *Territoires fantômes 01*, décembre 2019 ; « L'immeuble Thérías et la Semblada, deux projets d'habitats collectifs en Auvergne », in Florian Guérant et Mathias Rollot (dir.), *Repenser l'habitat, alternatives et propositions*, Paris, Éditions Libre et Solidaire, collection « Autonomia », 2018 ; « L'Atelier du Rouget, retour critique sur une expérience écologique dans le Cantal », *Ruralités et métropolisation, à la recherche d'une équité territoriale*, Espace Rural Projet Spatial vol. 6, Johanna Sery et Frédéric Saunier (dir.), Publications de l'université de Saint-Étienne, 2016 ; « L'immeuble du Vialenc à Aurillac », 5^e Forum International Bois Construction, Épinal / Nancy, 15-17 avril 2015, Biel, Forum-Holzbaubau, 2015.



Cimetière de Malmö, Sigurd Lewerentz



[ATHÈNES]
23-08-13



[ATHÈNES]
20/08/13

Aménagements de la colline de Philopappos à Athènes par Dimitris Pikionis

Carnet de projets

Fonder

Prolonger

Explorer



Simon Teyssou / En campagne - Grand Prix de l'urbanisme 2013 / ISBN 978-2-86364-423-2

www.editionsparentheses.com

LE ROUGET
07/19/2019



Quatorze projets

Introduction

La sélection de quinze projets de l'Atelier du Rouget s'organise en trois parties et donne à lire le développement de sa pratique.

La première partie, intitulée **FONDER**, revient non sur ses débuts mais sur des jalons qui cristallisent la mise en place de méthodes, d'une écriture, ou encore d'un rapport à la commande et au territoire. Ces cinq projets constituent un socle auquel l'atelier se réfère encore fréquemment. L'immeuble du Rouget a joué un rôle déterminant à cet égard. Le temps long de sa conception et la liberté offerte par le fait d'être à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage ont ouvert un formidable espace de conception où s'est fabriquée une grande partie de la syntaxe architecturale de l'agence. Cette réalisation incarne l'ambition d'une architecture située, à même de produire du sens à l'échelle urbaine comme de déployer un récit relatif aux ressources de son territoire. Le plan-guide du Rouget raconte les particularités d'une pratique urbanistique ancrée localement, qui se déploie sur le temps long, en embrassant des sujets modestes comme des interventions plus importantes, cela dans une stratégie globale et cohérente. La requalification des espaces publics de Chaliers illustre, elle, la capacité du dessin et d'une conception soignée à faire beaucoup avec peu. L'attention portée au détail, à la bonne intégration d'édicules techniques, comme la combinaison de logiques extensive et intensive, qui répartissent la richesse d'un aménagement, y sont très explicites. À Saint-Illide, l'atelier va encore plus loin car après le « faire beaucoup avec peu », le projet se limite à soustraire le superflu, et questionne les modes opératoires de la maîtrise d'œuvre. Enfin, l'étude urbaine menée à Olliegues a permis de mettre au point une méthode rigoureuse pour recréer imprégnation et familiarité entre l'agence et un territoire, qui constituent les conditions mêmes de sa pratique. Du dialogue franc et direct avec les habitants et les élus émerge un projet réaliste, qui prend à bras-le-corps les enjeux de transformation d'un centre-bourg en déclin.

La seconde partie, intitulée **PROLONGER**, illustre la façon dont la pratique de l'atelier, telle que décrite précédemment, s'enrichit grâce à des collaborations fertiles (l'agence Fabriques par exemple ou le bureau d'études Cros), compose avec des situations périurbaines et non pas seulement rurales, et se déploie au mieux quand elle embrasse simultanément urbanisme, architecture et paysage. Les études urbaines pour Cancon et Lezoux ont permis d'affiner la méthodologie de l'agence, d'y intégrer les enjeux liés à l'agriculture et à l'usage des sols, ou encore ceux liés à la gestion de l'eau. Ensuite, les extensions urbaines conçues à Limoges mobilisent l'expérience d'une pratique qui compose avec le tissu périurbain existant pour imaginer des opérations dans lesquelles qualité d'habitat, forme urbaine, géographie, et paysage s'entrelacent.

Double page précédente :
Vue aérienne de Mandailles.

Page de gauche :
Plan-guide du
Rouget, croquis.

Le projet s'efforce de produire une architecture vertueuse sur le plan écologique malgré un budget limité. Puis la présentation de la halle de Mandailles précise en quoi ce patrimoine est tout sauf un monument, en le resituant dans le projet global dont il fait partie : opération de renaturation, aménagement d'espaces publics, réhabilitation de bâtiments existants, mise en œuvre d'une passerelle, déploiement d'une signalétique, ou encore de mobiliers urbains. Cet ensemble participe pleinement de la transformation d'une vallée notamment du fait de la cohérence des interventions qui se renforcent mutuellement. Enfin, la Maison du parc naturel des Causses du Quercy est un projet de même nature où architecture, urbanisme et paysage deviennent indissociables pour produire un édifice et des aménagements qui reconfigurent toute l'entrée de bourg.

La troisième et dernière partie, intitulée EXPLORER, raconte la diversification de la pratique de l'atelier dans de nouveaux territoires comme dans de nouveaux champs d'action. Elle témoigne, par la même occasion, de différentes dynamiques à l'œuvre qu'il s'agit d'accompagner ou de contrecarrer. La reconversion d'un groupe scolaire des années soixante-dix en équipement culturel contemporain donne à lire la rencontre entre la pratique de l'atelier et le patrimoine moderne. Ce projet de réhabilitation-extension, dans le cadre d'une politique plus large de renouvellement urbain, invite à produire une architecture contemporaine à même de renouer avec son milieu sans effacer l'identité des édifices existants. La requalification des rues commerçantes d'Aurillac constitue, elle, le pari que les centres villes peuvent résister à la concurrence des vastes zones commerciales périphériques. Le projet réhabilite la rue comme un espace aux qualités sociales, climatiques, patrimoniales, paysagères et résidentielles inégalables, une fois la voiture remise à sa juste place. Puis l'expérience douloureuse à Callac en Bretagne se heurte aux conséquences de l'action de l'extrême droite dans les territoires ruraux. Dans l'adversité, la ville vient néanmoins de contracter un emprunt de dix millions d'euros pour mettre en œuvre les conclusions du plan-guide. Enfin, à Pleaux, un ancien collège est réhabilité pour accueillir plusieurs programmes dont la nouveauté et la diversité illustrent la capacité des centres-bourgs à se réinventer en répondant aux aspirations d'une population qui évolue.

[Arthur Bel et Simon Teyssou]



L'immeuble du Rouget.



Prolonger

Vers un parc des équipements

Plan-guide et espaces publics à Cancon

Les espaces vivriers comme outils de recomposition urbaine

Étude urbaine pour la ville de Lezoux

Densifier le périurbain

Une extension urbaine à Limoges

Faire commun en campagne

Une halle dans la vallée de Mandailles

Un édifice pour panser l'entrée du bourg

La maison du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Années : 2018-2023
 Maîtrise d'ouvrage : commune de Cancon
 Partenaires : CAUE 47, SMAVLOT
 Maîtrise d'œuvre : Atelier du Rouget + BET Cros géomètres
 Chargées de projet : Anne-Laure Lagadic, Pauline Brajon, Lisiane Chanut, Anaëlle Pacaud
 Budget plan-guide : 20 000 euros HT
 Budget travaux : 725 000 euros HT

VERS UN PARC DES ÉQUIPEMENTS

Plan-guide et espaces publics à Cancon

Comment transfigurer un bourg en partant de son patrimoine parfois ténu, fait de végétal, de vues, de qualités parfois imperceptibles, le tout gâché par la place incongrue donnée à l'automobile, au stationnement stérilisant les usages mais aussi les sols, pourtant précieux ? Transformer plus vite est-il possible en échappant au temps souvent trop long de l'urbanisme, grâce à l'expérience des concepteurs et au dialogue partenarial ? [AM]

Le projet a démarré avec l'engagement de la commune de Cancon dans le dispositif « Ton bourg battant », initié par le CAUE¹² du Lot-et-Garonne et le SMAVLOT¹³, lequel comportait un diagnostic en marchant suivi d'un concours d'idées. Rendre Cancon plus attractif, faciliter les pratiques du quotidien autour des équipements publics et susciter l'envie de découvrir le patrimoine communal figuraient parmi les objectifs identifiés.

Un périmètre d'études a été arrêté et un concours de maîtrise d'œuvre lancé. Trois équipes ont été retenues dont l'Atelier du Rouget pour projeter des scénarios d'aménagement. Le plan-guide remis détaillait les transformations des espaces publics comme du bâti et faisait l'hypothèse de nouveaux programmes. Souple, il était pensé selon différentes temporalités et restait perméable aux opportunités susceptibles d'apparaître.

L'Atelier du Rouget a été désigné lauréat du concours en 2018. La commune a contracté un accord-cadre avec l'agence et lui a confié deux missions : parachever le plan-guide amorcé à l'échelle du bourg et aménager les espaces publics du quartier bas de Cancon qui concentre la majorité des équipements publics de la commune. Les études ont été ponctuées de temps d'immersion pour favoriser la rencontre avec les élus, les habitants, les commerçants, le personnel du centre social et des représentants associatifs. Les résidences, l'arpentage *in situ* et de nombreux échanges ont permis une meilleure compréhension du milieu.

Le quartier bas de Cancon juxtaposait jusqu'alors des enclaves autonomes, repliées derrière des limites opaques. Les abords de la mairie, de l'école et des hangars du foirail se morcelaient en une multitude de micro-espaces semés d'objets hétéroclites. De vastes surfaces minérales étaient dédiées à la circulation automobile et au stationnement, peu efficace. Une profusion d'objets tentait de contenir la circulation automobile, en vain. L'enrobé empêchait l'infiltration des eaux pluviales, augmentait son ruissellement, surchargeait les réseaux et aggravait les îlots de chaleur.

Ce territoire public n'était pourtant pas dénué d'intérêt. Bien que parfois dégradé, son patrimoine arboré – mûriers, platanes, marronniers, cyprès, tilleuls – est relativement riche. Des vues lointaines se dégagent aussi sur les cultures maraîchères, au-delà de l'école. Mais il est surtout le lieu du quotidien par excellence, accueillant les activités en lien avec l'école, la mairie, les associations sportives et caritatives, les événements festifs et culturels dont le comice agricole.

La transformation du quartier bas de Cancon en un parc des équipements publics est concrétisée par trois actions :

- La refonte des parcours motorisés et piétons pour améliorer le confort d'usage : plusieurs voies carrossables ont été supprimées ; dorénavant, un chemin continu relie l'école au centre-bourg pour favoriser le déplacement des enfants vers la bibliothèque municipale située dans le quartier médiéval ; une promenade est aménagée entre la mairie et le foirail ; l'intersection entre la route départementale 124 et la rue de la République est reconfigurée pour ralentir les véhicules.

- La fabrication d'une armature paysagère à partir de figures végétales préexistantes ou nouvelles : un arboretum qualifie la nouvelle voie de desserte de l'école ; des arbustes, vivaces et graminées héliophytes accompagnent les dispositifs de rétention d'eau.

- La gestion de l'eau de pluie comme opportunité pour générer une nouvelle strate paysagère : la bio-rétention favorise l'infiltration des eaux de ruissellement, la filtration, le stockage et la captation par la végétation, directement à la source ; plusieurs noues paysagères sont créées et traitées comme des jardins d'eau, contribuant à donner corps au parc ; de vastes surfaces étanches sont supprimées au profit de sols perméables, en particulier pour le stationnement.

L'expérience au long cours menée au Rouget a bénéficié au projet avec une accélération de surcroît. Quelques années ont suffi pour transformer tout un quartier de Cancon, là où de longues années ont été nécessaires au Rouget pour donner forme au plan-guide du parc. Le dispositif « Ton bourg battant » a été un formidable accélérateur de la mutation du bourg, rendue possible par l'engagement des élus de la collectivité et une ingénierie publique qualifiée. [ST]



— Périmètre de réflexion
 — Aménagement des espaces publics



En haut : Plan de situation du projet.

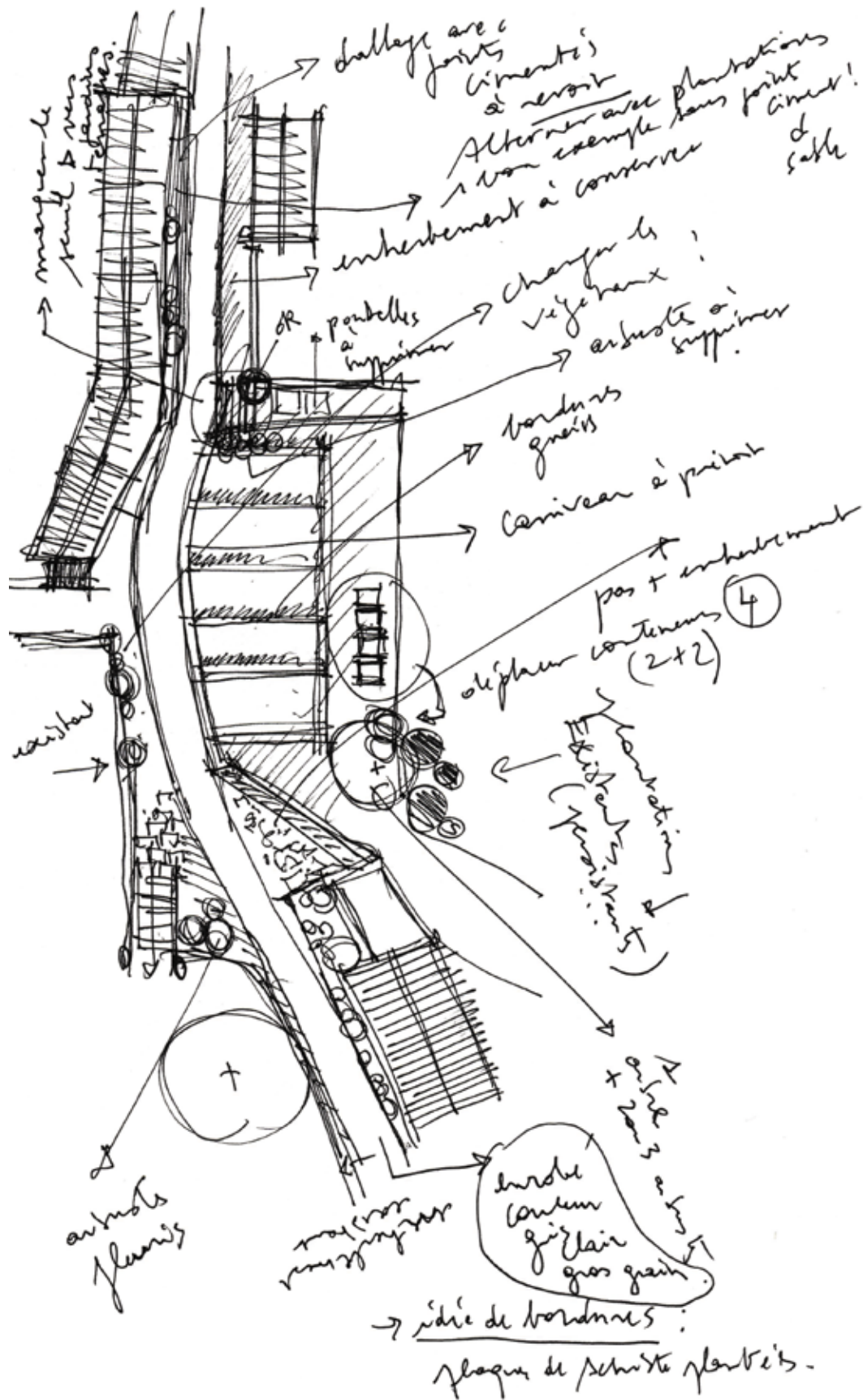
En bas : Cancon, axonométrie du projet urbain.

[12] Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Lot-et-Garonne.

[13] Syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot.

La ruralité aux avant-postes de la transition écologique

Réflexions de terrain



ENTRETIEN

Relier vision et action en milieu rural

Méthodes

Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

Vous affirmez qu'en matière de projet territorial, vision et opération, stratégie et passage à l'acte sont indéfectiblement reliés, à l'instare de ce que vous avez mis en place sur le long terme au Rouget.

Simon Teyssou [ST] : Beaucoup de collectivités rurales ou périurbaines font l'objet de nombreuses études. Or celles-ci ne débouchent que rarement sur des actions concrètes. Si elles permettent de gagner en connaissance, les leviers d'action qui leur seraient corrélés font défaut. Trop peu opérationnelles, elles finissent par s'empiler au fond d'un placard. Les communes sont alors condamnées à l'amnésie. Associer diagnostic, stratégie urbaine, plan-guide et actions concrètes, le tout dans un temps long, est le seul moyen pour lutter contre toutes les formes de discontinuité : celle du récit, celle des idées, celle des actions. Si les accords-cadres se multiplient et tuilent fort heureusement diagnostic, plan-guide et transformations concrètes, la question du temps n'est toujours pas résolue. Les missions de quatre ans, renouvelables une fois, sont bien trop courtes pour parvenir à des résultats satisfaisants.

La présence de notre atelier au Rouget, à proximité immédiate de diverses communes rurales du Cantal ou du Lot, a facilité nos collaborations sur des temps parfois très longs, dépassant largement la décennie. Cette pratique nécessite des évolutions juridiques : elle se manifeste par une multitude de contrats de maîtrise d'œuvre qui peuvent être diversement interprétés en préfecture lors des procédures de contrôle de légalité. Si l'obligation de mise en concurrence procède d'une bonne intention puisqu'elle permet de choisir l'offre la plus avantageuse et donc de bien gérer les fonds publics, le Code des marchés publics ne facilite pas la continuité des collaborations, ni l'économie locale, pourtant vertueuses : développement de compétences sur le long terme, emplois localisés, services maintenus pour une démographie suffisante, bilan carbone amélioré, recettes fiscales territoriales augmentées¹. Nous gagnerions à mettre en application l'idée portée par l'actuelle présidente de l'Ordre national des architectes, Christine Leconte : *un maire, un architecte*, en imaginant un cadre juridique adapté.

À gauche :
Espaces publics de Chaliers,
croquis de travail.

[1] Bernard Farinelli,
*La Révolution de la
proximité, Voyage au pays
de l'utopie locale*, Paris,
Éditions Libre & Solidaire,
2015, p. 94.